

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2009**

Séance ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. CHARZAT Gérard, Maire.

Absents : M. AURIOL donne procuration à Mme BOITELLE, MM. POTTIER, BOULAY, ROULLEAU, Mme ROGER.

Secrétaire de séance : M. ULMI Patrice.

Approbation et signature du PV de la réunion du 26 juin 2009.

REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR 2009 :

Le conseil fixe la redevance 2009 d'occupation du domaine public routier par France

Télécom à 1 043,96 € (soit 9,614 km d'artères de communication en sous-sol à 35,51 €, 14,341 km d'artères de communication en aérien à 47,34 € et 1m² d'emprise au sol à 23,67 €).

ACQUISITION DE PLEIN DROIT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN :

Le Maire informe le conseil que la parcelle de terrain cadastrée ZC n°87 située 39, rue de Saint-Lubin n'est plus entretenu depuis de nombreuses années. Le propriétaire étant disparu, cette parcelle peut être appréhendée par la commune comme bien vacant et sans maître en application de l'article 713 du Code Civil. Considérant l'intérêt pour la commune d'incorporer ce bien dans le domaine communal, **le conseil accepte l'attribution à la commune du bien cadastré ZC n°87 situé 39 rue de Saint-Lubin en application des articles 713 du Code Civil et L.25 du Code du domaine de l'Etat, autorise le Maire à prendre l'arrêté d'incorporation de ce bien dans le domaine communal et autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.**

BUDGET LOTISSEMENT : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT :

Le Maire rappelle au conseil que 180 000 € de la ligne de crédit accordée il y a un an pour le budget lotissement sont à rembourser début août et que le capital de l'emprunt est à rembourser fin septembre pour une somme de 300 000 €. Il propose de renouveler la ligne de crédit pour un nouveau montant de 550 000 € destiné à ces remboursements.

Le conseil décide de demander le renouvellement de la ligne de crédit du budget lotissement pour un montant de 550 000 € et charge le Maire de signer le contrat.

AFFAIRES DIVERSES :

- Le Maire :
 - rend compte de la situation des ventes de terrains au lotissement de la Corne du Cerf : 4 permis de construire accordés, 3 permis de construire en cours, 1 permis de construire à venir et 4 options.
 - rend compte de la réunion de la Communauté de commune sur le transfert de charges de la voirie communautaire.
 - informe qu'il a demandé un devis pour l'installation d'un thermostat programmable général pour les radiateurs de la salle polyvalente (1 400 € T.T.C.).
 - informe que les logements locatifs du lotissement de la Corne du Cerf seront livrés mi-septembre.
 - informe que 5 candidatures ont été reçues pour le poste de surveillante et aide-cantinière. Il précise qu'il a rencontré 3 candidates qui habitent la commune et qu'une décision sera prise avant le 15 août.
 - informe que le locataire du logement communal au-dessus de la mairie part le 1^{er} septembre.
 - rend compte de la réunion du comité consultatif "environnement et développement durable" concernant le projet d'aménagement du Clos de la Mulotière. Le projet est affiché dans le secrétariat.

.../...

- E DAURON souhaite intégrer le comité consultatif "environnement et développement durable". La décision sera prise au conseil de septembre avec l'intégration également d'une personne hors conseil (M. BARATA) dans le comité consultatif "fêtes-cérémonies-sports".
- J. DRONIOU :
 - informe que les rideaux ont été remplacés à la salle ASLO.
 - signale que la Société SITA a versé les 5 000 € pour participer au financement des travaux de rénovation des vestiaires du stade.
- N. DE CLERCQ rend compte du comité consultatif "environnement et développement durable" au sujet de l'organisation d'une réunion publique sur les énergies renouvelables par un conseiller énergie de l'ADIL 41 et le comité consultatif le 2 octobre 2009 à la salle polyvalente d'Orchaise.
- N. BOITELLE informe que l'aide au Centre de loisirs envisagée par le C.C.A.S. sera applicable à partir de la rentrée scolaire après que le conseil d'administration en ait fixé les taux.
- P. ULMI :
 - signale qu'il a eu de bons échos au sujet des festivités du 14 juillet. Il remercie M. Daniel BIETTE, sapeur pompier, pour son assistance lors de l'installation de l'embrasement de l'église.
 - informe qu'une machine à café de grande capacité a été achetée par la commune. 4 associations d'Orchaise, désireuses de s'en servir, sont déjà favorables pour participer à cet investissement.
 - informe que les travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés aux vestiaires du stade ainsi que l'entretien du stade.
- J. L. SLOVAK :
 - informe que l'épandage des boues de la station d'épuration a été réalisé le 28 juillet.
 - rend compte des travaux de gravillonnage du trottoir route d'Herbault (côté Agence postale".
 - informe du projet d'aménagement de la rue de Touche Moreau. Un devis pour le bitume a été établi par la D.D.E.A. Reste à réfléchir sur les aménagements de sécurité à inclure dans ce projet. Une demande de subvention sera déposée au Conseil Général mi-septembre.

Séance close à 22 h 40.

Fait à Orchaise, le 3 août
Le Maire,

Gérard CHARZAT